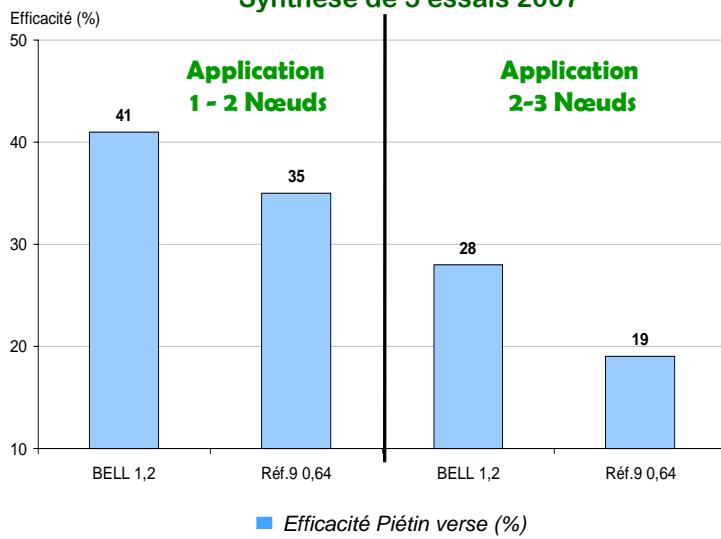


Bell®, association d'une nouvelle famille chimique à l'époxiconazole, est efficace sur le piétin verse et les maladies foliaires (en particulier septoriose et rouilles). Bell® se caractérise par sa polyvalence (toutes céréales), une excellente efficacité préventive, une longue durée de protection pour un bénéfice rendement de 4 qtx par rapport à la référence septo-rouille (essais BASF)

→ Quelle dose et quel positionnement pour gérer le Piétin-verse

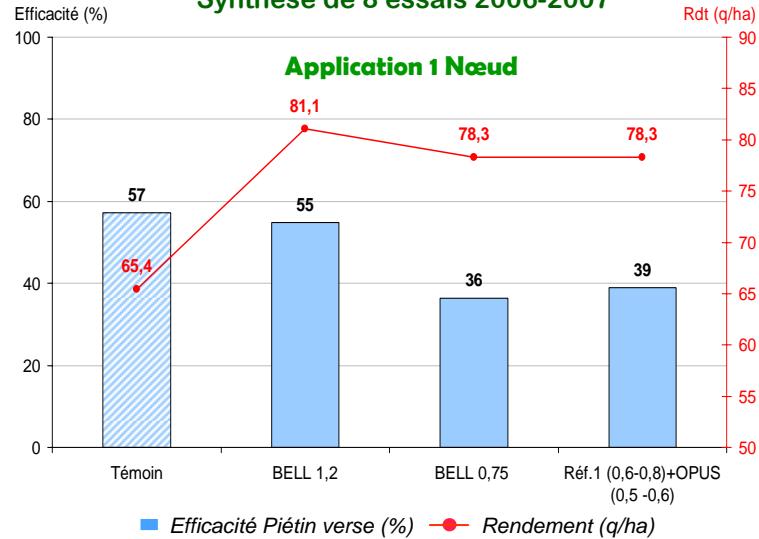
QUEL EST LE POSITIONNEMENT OPTIMAL ?

Synthèse de 5 essais 2007



QUELLE EST LA DOSE OPTIMALE ?

Synthèse de 8 essais 2006-2007



☒ POUR UN CONTRÔLE EFFICACE DU PIETIN VERSE : BELL® 1-2 NOEUDS à 1,2L/ha

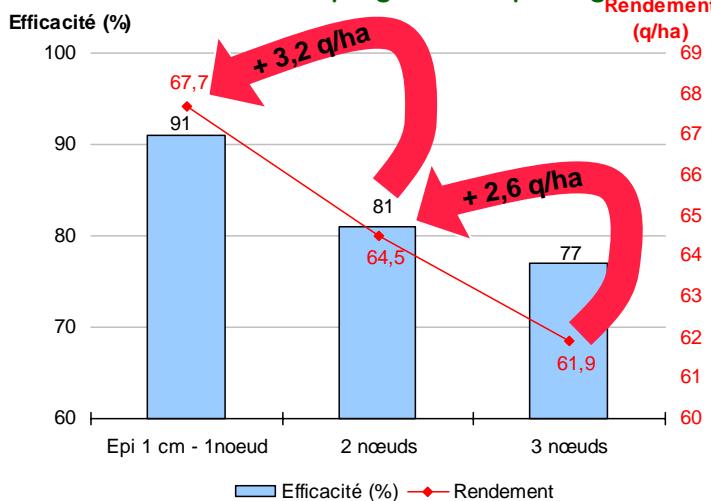
NB : Bell® est efficace sur toutes souches de piétin verse et sans résistances croisées avec les autres familles chimiques, il permet ainsi un contrôle efficace du piétin verse en évitant les mélanges avec un anti-piétin spécifique.

→ Quelle dose et quel positionnement pour gérer la Septoriose ?

QUEL EST LE POSITIONNEMENT OPTIMAL ?

1 essai 2007

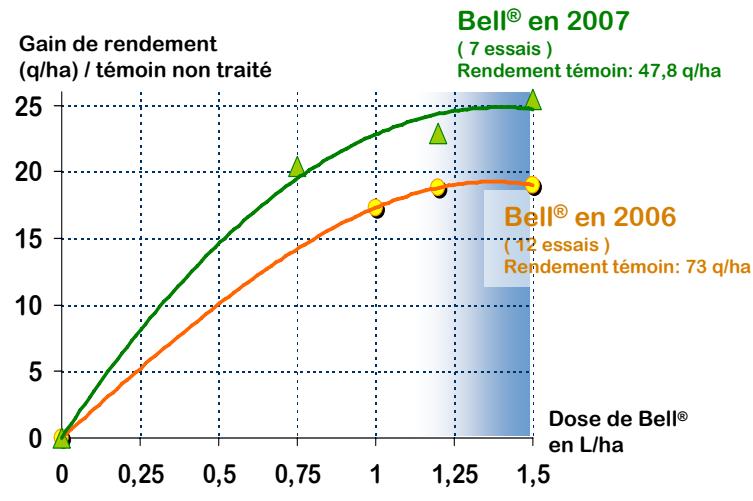
BELL® 1L en T1 en programme 3 passages



QUELLE EST LA DOSE OPTIMALE ?

19 essais 2006-2007

BELL en T1 - programmes à 2 traitements



☒ PROTECTION OPTIMALE CONTRE LA SEPTORIOSE EN T1 : BELL® 1-2 NOEUDS à 1,2L/ha

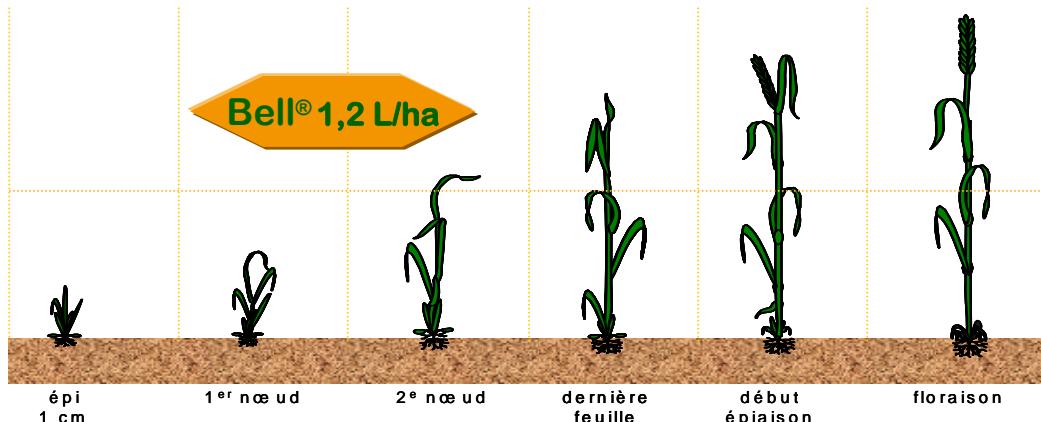
NB : L'association avec un anti-piétin non efficace sur septoriose qui ferait baisser la dose de Bell® remettrait en cause la qualité de la protection foliaire et donc l'optimisation de la rentabilité de l'investissement fongicide

Optimiser la dose et le positionnement

→ Comment optimiser l'utilisation du BELL® ?

Sur blé, Bell® s'utilise :

- Au stade **1-2 noeuds** pour lutter contre le **Piétin verse** et protéger contre les maladies foliaires précoces (**Septoriose, Rouille**).
- La dose sera adaptée selon la pression maladie et le type de programme envisagé entre : **1,2 à 1,5 L/ha**



Sur orge: de la montaison au stade "sortie des barbes".

Sur avoine, seigle et triticale: dès les 1ers symptômes, de la montaison à la fin gonflement.

Pour assurer simultanément la protection fongicide et la régulation de la céréale, pensez à associer, à 1-2 noeuds :



Respectez les recommandations d'emplois de chaque produit

→ Qu'est ce que Bell® + Médax® Top?

Bell®

Autorisation de vente N° : 2060120

Composition : 233 g/l boscalid + 67 g/l époxiconazole

Formulation : suspension concentrée SC

Usage et dose autorisées :

BLES : septoriose, rouille brune, rouille jaune, piétin verse

ORGES : helminthosporiose, rhynchosporiose, rouille naine, oïdium, piétin verse

AVOINE : rouille couronnée, oïdium, piétin verse

SEIGLE : rhynchosporiose, rouille brune

TRITICALE : septoriose, rouille brune, rouille jaune, oïdium, piétin verse

Dose autorisée : 1,5 l/ha

Classement toxicologique:

- Xn : Nocif

- R40 : Effet cancérogène suspecté, preuves insuffisantes

- R41 : Risque de lésions oculaires graves

- R52/53 : Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique

- R 62 : Risque possible d'altération de la fertilité

- R63 : Risque possible pendant la grossesse et effets néfastes pour l'enfant

Distance aux points d'eau : respecter une zone non traitée (ZNT) de 5m

Délai d'emploi avant récolte : 56 jours

Délai de rentrée dans la parcelle: 24 heures

Nombre maximum d'applications par an : 2

Porte de gants et vêtements de protection et d'un appareil de protection oculaire pendant toutes les opérations de traitement

Medax® Top

Autorisation de vente N° : 2010030

Composition : 50 g/l prohexadione calcium +

300 g/l mépiquat chlorure

Formulation : suspension concentrée SC

Usage :

Limitation de la croissance des organes aériens

Dose autorisée :

- Avoine d'hiver, avoine de printemps, blé dur d'hiver, blé tendre d'hiver, orge de printemps, seigle, triticale : 1 l/ha

- Orge d'hiver : 1,5 l/ha

Classement toxicologique:

- Xn : Nocif

- R22 : Nocif en cas d'ingestion

Distance aux points d'eau : respecter une zone non traitée (ZNT) de 5m

Délai d'emploi avant récolte : 56 jours

Délai de rentrée dans la parcelle: 6 heures

